

Elle fit assembler en l'an 603, un concile à chalon sur Saône et sur des crimes attestés par de faux témoins, elle fit déposer Didier et le reléqua de l'île de Sevirs en Ecosse, mais la gloire de Dieu éclata à proportion de ses humiliations. Le don des miracles que Dieu lui accorda en exil justifia pleinement son innocence calomniée.

Après 4 ans d'exil, Brunehaut permit à Didier de revenir de son eglise, il fit encore des miracles. 12 serviteurs de l'Eglise ayant été emprisonnés, Didier répandit des larmes devant Dieu, alors St Séverin apparut aux prisonniers et les délivra. Didier conseilla au roi Chierry d'épouser la fille de Vitterie, roi des Visigoths, mais Brunehaut craignant de voir diminuer son autorité de reine-mère empêcha ce mariage et fit cruellement expier à moitié saint sa généreuse franchise. Dès que Didier eut quitté la cour par son eglise, elle commanda à 3 comtes de le suivre et de le mettre à mort. Ils l'atteignirent sur les bords de la Chalaronne, au dessus de Lyon. Didier se voyant poursuivi se mit à genoux et recommander à Dieu son peuple et ses persecuteurs. On l'assomma de cette posture, à coups de pierre et de bâton le 23 mai de l'an 617. Il fut enterré dans un lieu appelé aujourd'hui : St Didier sur Chalaronne dans les Dombes apparemment à l'endroit où il fut martyrisé. En 620, il fut transféré à Vienne de l'église des Saints Apôtres.

L'Eglise honore ce Saint. Martyr le 23 mai, jour de sa mort.